



NIORT

I N F O R M A T I O N A L A P R E S S E

Aménagement de la rue de Comporté

Des travaux d'aménagement de la rue de Comporté vont être réalisés de mi-mai à début juillet 2013, afin de sécuriser le cheminement des piétons.

Circuler à pied ou en fauteuil rue de Comporté est délicat, notamment sur la section comprise entre la rue de la Tour-Chabot et l'impasse du Moulin-de-Comporté. Depuis plusieurs années, les habitants demandent la création de trottoirs.

Fin 2010, le conseil de quartier Tour-Chabot Gavacherie a constitué un groupe de travail réunissant des conseillers de quartier, des techniciens de la Ville de Niort et des élus. Un projet d'aménagement a été mis au point. Il nécessite la mise à sens unique de plusieurs tronçons de la rue de Comporté, sur la section comprise entre le carrefour avec la rue de la Tour-Chabot et le carrefour avec les rues Edouard-Belin et Montaigne. Les véhicules y circuleront dans le sens centre-ville/quartier de la Tour-Chabot. Les cyclistes pourront l'emprunter dans les deux sens. Cette section passera en zone 30 km/h.

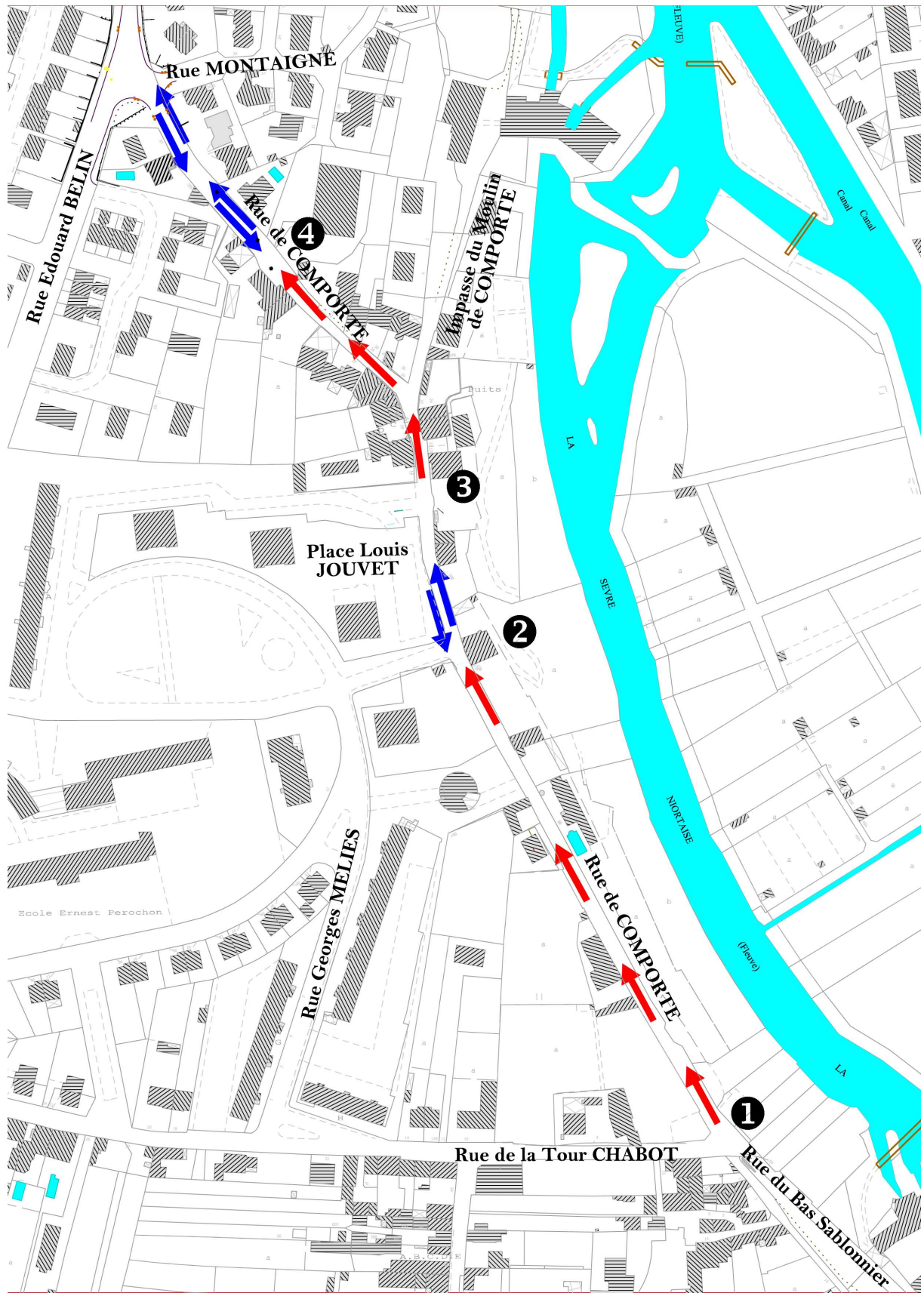
Les travaux programmés en 2013 concernent la section comprise entre le carrefour avec la rue Georges-Méliès et le carrefour avec les rues Edouard-Belin et Montaigne (②③④). Ils débuteront mi-mai et s'achèveront début juillet. Leur montant est de 160 000 euros. Il est financé sur le budget du conseil de quartier Tour-Chabot Gavacherie.

Une deuxième phase de travaux sera réalisée après 2014, sur la section comprise entre le carrefour avec la rue de la Tour-Chabot et le carrefour avec la rue Georges-Méliès (①).
Coût : 130 000 euros.

Direction de la Communication

Contacts presse : Sylvie Méaille, tél. 05 49 78 74 97 ; courriel : sylvie.meaille@mairie-niort.fr

Isabelle Toesca, tél. 05 49 78 74 03 ; courriel : isabelle.toesca@mairie-niort.fr



Direction de la Communication

Contacts presse : Sylvie Méaille, tél. 05 49 78 74 97 ; courriel : sylvie.meaille@mairie-niort.fr
Isabelle Toesca, tél. 05 49 78 74 03 ; courriel : isabelle.toesca@mairie-niort.fr

1

Du carrefour de la rue de Comporté avec la rue de la Tour-Chabot au carrefour avec la rue Georges-Méliès, seuls des travaux légers d'accompagnement du sens unique seront réalisés en 2013, afin d'inciter les véhicules venant du centre-ville à ralentir : îlot directionnel, barrières, coussins berlinois (coussins ralentisseurs), couloirs piétons identifiés au sol par de la peinture... Ils seront complétés par d'autres aménagements programmés après 2014, à l'issue des opérations réalisées dans le cadre du Prus, Projet de rénovation urbaine et sociale.

2

Du carrefour avec la rue Georges-Méliès au carrefour avec la rue de la place Louis-Jouvet, la rue de Comporté restera à double sens, afin de permettre aux habitants des tours Louis-Jouvet de regagner rapidement la rue Georges-Méliès (sortie de quartier). Un panneau stop obligera les véhicules venant du centre-ville à s'arrêter avant de s'engager sur cette portion (80 m). La chaussée sera rehaussée avec des plateaux ralentisseurs. Un large trottoir, sécurisé et aux normes, sera créé côté pair (côté Sèvre). Une traversée piétonne sera aménagée à hauteur du carrefour avec la rue de la place Louis-Jouvet.

3

Du carrefour avec la rue de la place Louis-Jouvet jusqu'aux entrepôts de la restauration scolaire, la rue de Comporté sera en sens unique. Un trottoir accessible aux personnes à mobilité réduite sera créé côté impair.

4

Des entrepôts de la restauration scolaire au carrefour avec les rues Edouard-Belin et Montaigne, la rue de Comporté sera à double sens. Trois cases supplémentaires de stationnement seront créées sur ce tronçon. Les trottoirs existants seront conservés. Au carrefour, le régime de priorité sera modifié. Les panneaux stop des rues Edouard-Blin et rue Montaigne seront supprimés. Un stop sera positionné rue de Comporté, de chaque côté du carrefour.